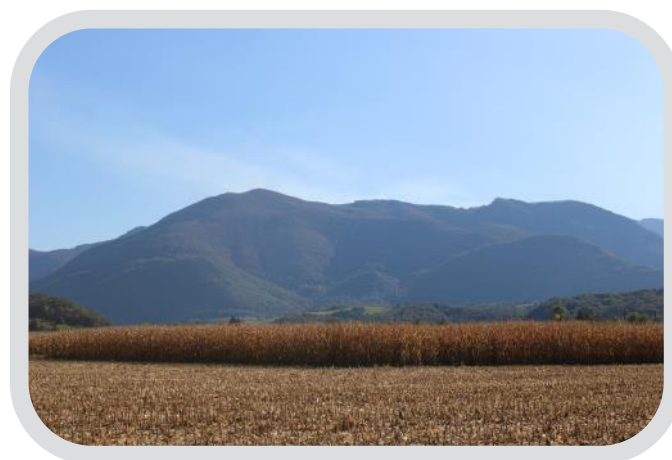


# Votre bulletin municipal

N° 48 Décembre 2021



## L'EDITO

A l'approche de la fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes avec sérénité. Néanmoins les derniers chiffres communiqués ne sont guère optimistes. Aussi, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus.

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être aussi paisible et accueillant. Cependant, nous continuons à constater des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins du village etc, etc. Le livret distribué du « savoir vivre ensemble » en même temps que le dernier bulletin n'a semble-t-il pas été lu par certaines personnes. A chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour faire face à ces comportements, c'est notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements productifs pour nos administrés. Ces actes-là ne doivent pas nous démotiver et freiner le développement de notre commune.

Le médecin a déménagé, mais le local est aujourd'hui occupé par des infirmières. J'en profite pour remercier Lionel après tant d'années passées dans notre commune. Même s'il quitte Montaut, vous pourrez le retrouver à Lestelle et ce regroupement de praticiens permet ainsi à notre territoire de ne pas subir un désert médical.

Dans un souci de prudence nous avons décidé de déplacer le repas de nos aînés en principe au mois de février. Le milieu associatif, je l'espère, pourra à nouveau retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous. 2022 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives.

D'ici-là, je vous souhaite de vous retrouver pour ces fêtes, de savourer et partager les moments de bonheur en famille et entre amis.

Belles fêtes de fin d'année.

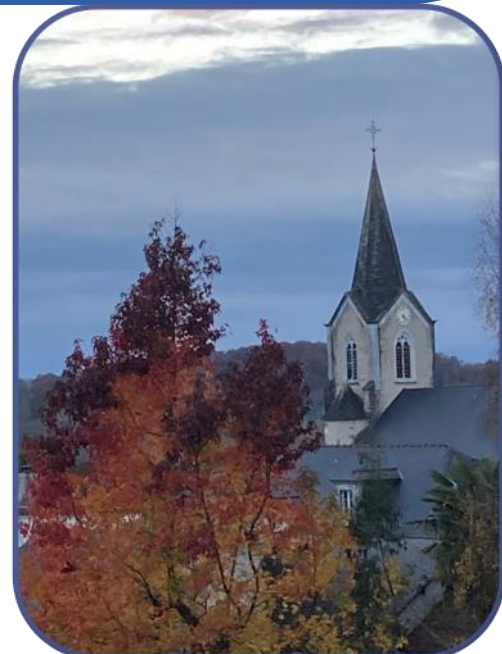
Le Maire, Alain CAPERET



**Votre bulletin municipal** - N° 48 Décembre 2021

Mairie de Montaut - 2 Rue de la Fontaine  
64800 MONTAUT - Tél 05 59 71 93 57

**Directeur de la rédaction** Alain CAPERET /  
**Crédits photos** Alain CAPERET, Séverine PRAT et sous la responsabilité des divers contributeurs.



# Vie municipale

## Le Conseil Municipal s'est réuni...

Le **26 août 2021**, le Conseil Municipal a adopté la mise en place du Compte Epargne Temps et en a précisé le fonctionnement. Cette décision concerne la gestion des congés des agents de la collectivité.

Les rapports du prix et de la qualité du service concernant l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif ont été portés à la connaissance de l'assemblée.

Lors de la séance du **12 octobre 2021**, le Conseil Municipal a voté favorablement pour l'adhésion au service du Pôle Missions Temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques. Ce service intercommunal permet de pallier les absences en personnel des collectivités. L'adhésion est gratuite et sans engagement : seul le service rendu est facturé.

Les membres de l'assemblée ont ensuite délibéré sur les dispositions du régime indemnitaire mis en place pour le personnel communal, complétant ainsi les délibérations du 19 décembre 2017 et du 29 octobre 2019.

Puis les Lignes Directrices de Gestion ont été portées à connaissance. Ce document regroupant stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et promotion, valorisation des parcours professionnels, est obligatoire pour toutes les collectivités territoriales depuis la loi du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique.

## Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site internet Montaut64



Tous les cinq ans environ, l'INSEE organise le recensement de la population. Cette opération, qui permet de mieux connaître la population nationale et de prévoir les infrastructures nécessaires aux évolutions démographiques, aurait dû avoir lieu sur Montaut en 2021. Mais, compte tenu du contexte sanitaire, elle a été reportée en 2022.

### **Le recensement de la population aura donc lieu du 20 janvier au 19 février 2022.**

Le recensement est un devoir civique et anonyme. Anonyme dans le sens où l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires (aucune donnée n'est conservée en mairie). Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile. Ils sont là pour vous accompagner dans cette démarche. Vous pourrez soit :

- compléter les formulaires papiers et les remettre à l'agent recenseur
- soit effectuer le recensement directement sur internet via le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) à l'aide d'une notice et d'identifiants qui seront déposés dans votre boîte aux lettres.

## L'école publique Léonce Peyregne

Cette année à l'école, nous travaillons sur le thème de l'eau.



Nous avons fabriqué un pluviomètre dans la cour, nous avons trié les objets qui coulent et ceux qui flottent, et fait des expériences sur l'eau.

Nous avons été observer la Mouscle : quand elle coulait avec peu d'eau, et aussi lorsqu'elle débordait presque à cause des grosses pluies. Nous avons essayé de suivre son cours dans le village, mais la rivière se cache ! Nous avons demandé à la maîtresse où la Mouscle commençait et où est-ce qu'elle terminait, et bientôt elle nous montrera.



A suivre...

**La classe de maternelle.**

Sur la berge, des arbres boivent l'eau avec leurs racines. On a suivi l'eau. Elle part de la pluie, elle tombe dans les gouttières, dans les grilles, dans les canalisations sous le trottoir, dans la rivière. Sous les grilles, l'eau emporte les feuilles, les branches, les papiers, les canettes, les mégots de cigarette, les masques et les emporte dans la rivière. Ça la salit.



**La classe de CM** a eu la chance d'accueillir dans sa classe Quitterie Laborde grâce à Frissons à Bordères. L'illustratrice a évoqué son métier et a guidé les enfants, dans un premier temps, dans la réalisation d'une œuvre éphémère à l'aide d'une phrase et d'objets proposés pour représenter le message écrit. Les enfants ont ensuite réalisé un portrait caché dans un paysage à l'aide d'un modèle et de consignes de l'artiste. Cette rencontre a été très enrichissante et a clôturé un travail mené depuis septembre autour des albums de Quitterie Laborde (Tâches d'encre, Le chant de la plume).

Les élèves de CM ont également travaillé sur le cycle de l'eau et le fonctionnement des stations d'épuration. A l'issue d'apports théoriques en classe, ils ont visité la station d'épuration de Montaut. Le responsable de cette station, Maxime Cazajous, a pris le temps d'expliquer le rôle de chaque bassin, le trajet des eaux usées qui après leur traitement dans la station sont rejetées dans le Gave.

Dans le cadre de Frissons à Bordères, la classe de CP CE1 CE2 a accueilli le 14 octobre dernier l'auteur Christos.

Les élèves ont tout d'abord posé des questions à l'auteur qui a ainsi pu nous éclairer sur sa façon de travailler.

La classe, accompagnée de l'auteur, a ensuite récolté autour de l'école des « éléments de la nature » en vue de réaliser une production plastique sur le thème de l'album « Dame Nature ».



Enfin, retour en classe où les enfants ont présenté leurs dessins inspirés par les ouvrages de l'auteur et où ce dernier a dédié un de ses albums.

Ce fut donc une rencontre riche qui a enchanté les enfants et qui a permis de mieux comprendre ce qu'est l'élaboration d'une œuvre de littérature.

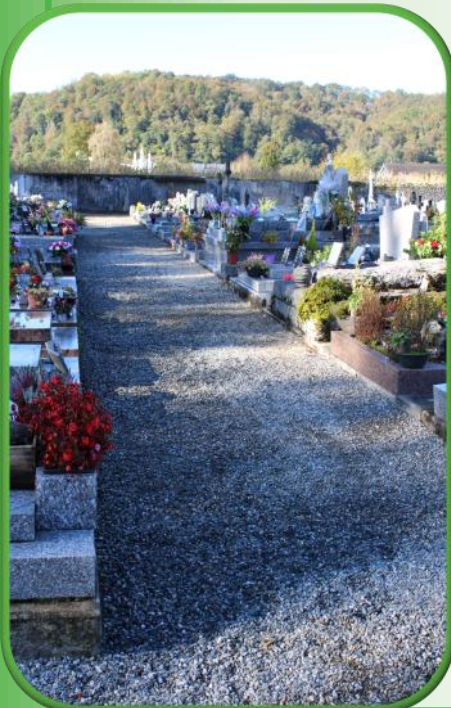
Sans oublier la participation active des enseignantes et des élèves à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Des bleuets pour chacun des noms inscrits sur le Monument aux Morts ont été accrochés pour honorer la mémoire de nos disparus.



## La gestion du cimetière

La législation actuelle impose un cadre contraint aux communes qui ont la charge de l'entretien et de l'administration de ces espaces dédiés au repos de nos défunts. Les cimetières sont des espaces très minéraux et l'on s'étonne parfois de l'apparition d'une végétalisation spontanée qui est quelquefois mal perçue. Le climat affectif et la symbolique du lieu peuvent faire naître un sentiment d'abandon et de non considération.

La loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite loi « Labbé », encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national. Cette législation vise à l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades et des forêts, ouverts au public et est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. A partir de cette date, nous ne pouvons plus utiliser de pesticides pour l'entretien de tous les espaces publics y compris les cimetières et le terrain de sport qui représentent des espaces à contraintes. L'adoption de cette loi révolutionne la gestion du cimetière et en l'absence de méthode naturelle aussi efficace que celle utilisant les désherbants classiques, il est difficile de convaincre la population qu'un entretien différencié est respectueux des défunts. Certains peuvent avoir la tentation de penser que nous laissons à l'abandon ces lieux de recueil et manquons, dès lors, de considération envers nos disparus.



Or il n'en est rien. La commune s'est tournée vers des alternatives mécaniques pour la gestion de cet espace. Un outil a été essayé avant la Toussaint et le résultat a été plus que concluant comme vous l'avez certainement constaté. L'engagement de nos agents a permis d'avoir un cimetière très propre. Cependant, cela implique un passage régulier de cet appareil et il est évident que durant certaines périodes de l'année quelques végétations vont apparaître dans les allées gravillonnées.

Il a été décidé que sur les périodes de plus forte fréquentation, ces lieux feraient l'objet d'une attention particulière. D'autres alternatives ont été étudiées comme le bitumage des allées qui permettraient aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus aisément. Cependant, la disposition des caveaux avec ouverture dans l'allée ne permet pas de mettre en place cette solution.

Le Maire, Alain Caperet

## Affouage 2021

Dans le cadre de la campagne d'affouage 2021 réservé aux habitants de la commune, 13 lots de bois abattus le long du chemin de Lacoste et 8 lots de bois sur pied, parcelle 19 de la forêt communale de Montaut (fond de la route du Mourle) seront proposés à la vente.

Le prix, les modalités d'attribution et les consignes d'exploitation seront fixés par la commission communale. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'accueil de la Mairie. Il leur sera remis un plan de situation ainsi qu'une estimation du volume par lot. L'attribution par tirage au sort se fera le **mardi 21 décembre à 18h00 à la salle des associations**. Il sera également proposé lors de cette réunion la mise en location des lots de chauffage non loués au canton des Pérèdes.





## Deux élections seront organisées en 2022

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril. Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin. Pour les jeunes électeurs, nous rappelons que les élections législatives permettent d'élire les députés qui siègent à l'Assemblée Nationale.

### Comment faire pour pouvoir voter ?

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune, il faut avoir plus de 18 ans et se présenter au secrétariat de Mairie muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Cette démarche doit être effectuée avant le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, soit :

- avant le 4 février pour voter aux élections présidentielles
- avant le 6 mai pour pouvoir voter aux élections législatives

Pour information, les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire sont normalement inscrits d'office par l'INSEE sur la liste électorale de la commune. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie pour vérifier que votre inscription est valide.

### Le jour du vote

Dans les communes de 1000 habitants et plus, comme Montaut, la présentation d'une pièce d'identité est **obligatoire** pour pouvoir accéder au bureau de vote. Ne l'oubliez pas !

Le soir des élections, tout électeur peut, s'il le souhaite, et en fonction des besoins, participer aux opérations de dépouillement. Pour cela, il suffit d'en informer les membres du bureau de vote le jour du scrutin.

## Actions solidaires

Cette année, la commune de Montaut participe à l'action des **boîtes à chaussures de Noël** organisée par l'épicerie sociale de Coarrazze. La Mairie réceptionne les boîtes et les confie à l'épicerie pour qu'elles soient ensuite distribuées dans des maisons de retraite, centres médicaux-sociaux, aux sans abris, aux bénéficiaires de la banque alimentaire... Finalement, il n'y a pas de date limite, vous pouvez donc toujours les apporter ! Pour rappel, l'**épicerie sociale de Coarrazze** est ouverte aux habitants de Montaut depuis le mois de mai 2021. Elle peut venir en aide aux personnes qui lui sont adressées par les assistantes sociales, et leur permet de s'approvisionner à prix modique en produits alimentaires et d'hygiène. ([www.epiceriesociale-coarrazze.fr](http://www.epiceriesociale-coarrazze.fr))

A Coarrazze également, l'**association d'aide alimentaire Henri IV** œuvre aussi en faveur des personnes dans le besoin. Elle intervient dans le cadre de la banque alimentaire. Le 26 et 27 novembre, la collecte nationale a eu lieu. La commune de Montaut s'est associée à cette action par sa présence à Intermarché pour distribuer les poches plastiques ou aider à récupérer les dons. Toute personne intéressée pour participer aux prochaines collectes est la bienvenue. ([www.banquealimentaire.org](http://www.banquealimentaire.org))



# Vie municipale

## Abris bus et travaux de voirie

### Tous les arrêts de bus pour le transport scolaire sur la commune de Montaut sont aménagés :

- Agrandissement de l'abris bus lotissement Petit qui a été réalisé courant juillet par l'entreprise Lagoin Olivier d'un montant de 3 636 € HT avec une subvention du Département demandée en 2020 d'environ 1 800 € HT.
- Création d'un abri bus à l'arrêt Saint Hilaire d'un montant de 5 399 € HT avec une subvention du Département demandée en 2020 d'environ 2700 € HT. Cet arrêt a été réalisé en régie par nos agents communaux.
- Réalisation par l'entreprise Mécamob d'une couverture en polycarbonate sur l'avancée de l'épicerie coté route début juillet d'un montant de 4 725 € HT avec une subvention du Département demandée en 2021 d'environ 2350 € HT.



### Travaux voirie réalisés en 2021 : route du Mourle

Le budget 2021 prévoyait une dépense de 50 000 € TTC. Cependant, il faudrait le double pour réparer la route du Mourle dans sa totalité.

Il a été donc réalisé cette année un reprofilage en Graves Emulsion sur les zones les plus déformées ou abimées. Le restant, du chemin des Carboulous à la scierie Courtie, sera réalisé l'année prochaine ainsi que le revêtement en enduit superficiel.

Il faut savoir que les Graves Emulsions sont des matériaux pour le reprofilage et le déflachage, elles ne sont pas des couches de roulement. Il est obligatoire de réaliser une couche de roulement sur ce tapis.



## Changement au secrétariat de la Mairie

Suite au départ dans le cadre d'une disponibilité d'Emilie Alonso, élue au Conseil Régional, Mme Pascale Leforestier occupe depuis le 2 novembre le poste d'adjoint au secrétaire de Mairie. Elle vous accueille tous les jours, sauf fermeture exceptionnelle, de 15h à 18h.



# Reportage

Mme Merz Jennifer, agent de la collectivité chargée de la restauration scolaire.

« Salariée depuis mai 2021 à la cantine de Montaut, je réceptionne et réchauffe les repas, je sers les enfants et veille au bon déroulement des services puis j'entretiens les locaux. Le moment du repas permet aux enfants de décompresser, c'est un moment d'apprentissage et de partage. Leur gratitude est visible dans leurs actes et paroles, dans leurs regards, leurs sourires, sans oublier les compliments et les dessins.

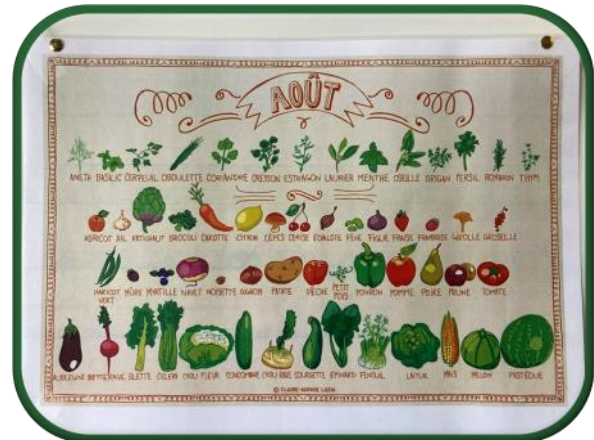
J'ai réalisé des affiches A3 présentant les différentes huiles (olive, noix, noisettes, lin, colza) et vinaigre balsamique car je confectionne une vinaigrette "maison", que je propose aux enfants, en plus de la vinaigrette classique. (\*)

Il y a également des affiches sur les fruits et légumes de saison, les différentes épices et herbes permettant d'apporter plus de saveurs aux plats, comme les épices pour pâtes, viandes ou poissons. Celles-ci permettent d'éveiller leur curiosité et leur palais, et bien évidemment décorer la pièce.

Pour Noël les enfants participeront à la décoration de la cantine, c'est leur lieu après tout! Et puis d'autres surprises viendront agrémenter leur repas...

Avec mon expérience de la restauration et d'assistante maternelle agréée, ce poste me permet de m'épanouir pleinement. De plus, comme j'habite tout près, travailler à la cantine a de nombreux avantages, tant pour les enfants que pour moi-même. »

(\* dans le cadre de l'amélioration de la confection des repas pour les enfants par la cuisine qui nous livre, nous avons demandé qu'il y ait moins ou pas d'assaisonnements réalisés en cuisine centrale pour nous permettre de l'adapter pour les jeunes enfants et de les faire choisir et découvrir d'autres saveurs.)



# Vie municipale

## Accueil de loisirs Pinocchio

Voici les dernières nouvelles du Centre de loisirs Pinocchio.

Lors des vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes.

Le premier, Halloween, où les enfants ont pu se déguiser et participer à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut. Ensuite, le deuxième thème était l'automne. Par exemple, après une sortie en forêt dans les bois de notre commune, les enfants ont pu ramener des châtaignes, des champignons et ramasser des feuilles pour de futures activités.



De plus, le centre de loisirs a pu aller à Lescar pour une visite de l'Exotic Park où petits et grands ont été enchantés de découvrir de magnifiques espèces. De la même manière, la sortie piscine à Nayéo a été très appréciée. A noter que 21 enfants montautiens ont fréquenté le centre pendant les vacances et qu'ils étaient 10 par jour en moyenne sur toutes les vacances.

Pendant les derniers mercredis, le centre de loisirs s'est adapté à la remise en place d'un protocole sanitaire plus contraignant. Cela ne nous a pas empêché de profiter du parc à Montaut avec les aires de jeu adaptées à tous les âges ou de faire des activités. Le thème de Noël sera bien évidemment mis en avant pour les derniers jours d'ouverture du centre avant les fêtes de fin d'année.

Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail ([alsh.pinocchio@laposte.net](mailto:alsh.pinocchio@laposte.net)), par téléphone (0644806776) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre.



## Actions en faveur des aînés

En cette fin d'année, et compte tenu de la situation sanitaire, la commission Solidarité a décidé de ne pas organiser pour l'instant, le traditionnel repas des aînés et de distribuer à toutes les personnes âgées de plus de 80 ans un coffret gourmand. Le repas sera envisagé en février si la situation épidémique le permet.



## Nouvelle adresse de messagerie

Vous l'avez peut-être constaté, l'adresse mail de la Mairie de Montaut a changé pour devenir  
**mairie@montaut64.fr**

## Installation d'un cabinet infirmier

Le cabinet infirmier installé au 7 place de l'Eglise a ouvert ses portes en septembre.



Anne et Audrey vous proposent des soins infirmiers au domicile ou au cabinet sur rendez-vous au 07.86.67.54.86.

Pour rappel, les infirmiers libéraux conventionnés sont habilités à intervenir pour des actes favorisant le maintien à domicile (aide au lever, soins d'hygiène, aide à la prise des médicaments) sur prescription médicale et peuvent également réaliser des actes de vaccinations (covid, grippe), de dépistage (tests antigéniques ou RT-PCR) et des prélèvements (prises de sang).

## Le mot de l'opposition

Depuis le bulletin municipal de juillet 2021 et à l'heure de la rédaction de cet article, nous avons été convoqués aux conseils municipaux du 26 août et du 12 octobre 2021 et avons voté favorablement pour les points mis à l'ordre du jour puisqu'ils concernaient la gestion courante de la commune.

Mes collègues Nadine Bonnasse Gahot et Didier Belardy Escures se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Claudie Jouandou Ledin

# Vie associative

## Les Chanteurs de Montaut



C'est avec grand plaisir que nous avons repris les répétitions après cette malheureuse interruption due à la covid. Notre groupe s'est agrandi de 3 personnes, deux dames et un accordéoniste. Au complet nous sommes 14.

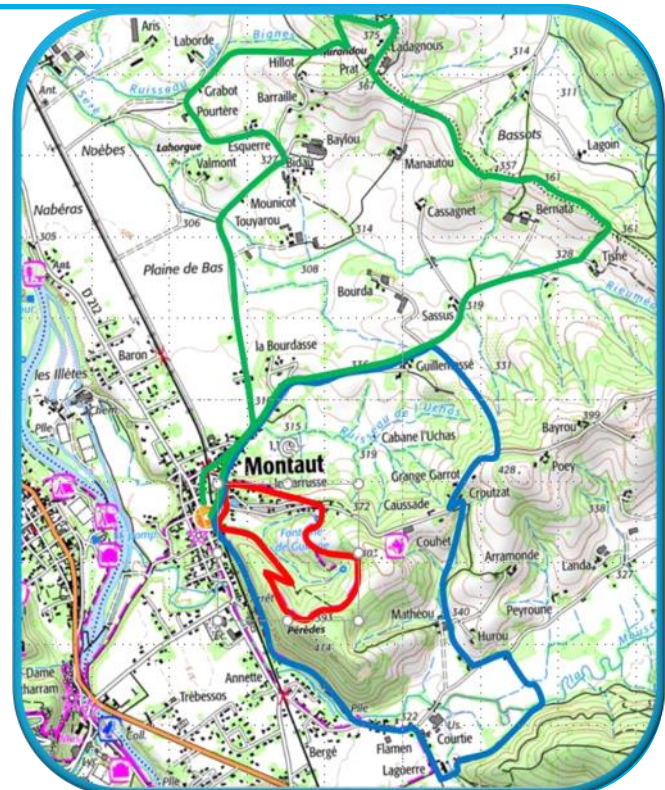
Notre répertoire va s'étoffer avec de nouveaux titres qui vont amener d'autres cordes à notre arc grâce à l'accordéon. Nous ne renions pas l'ancien répertoire car il va nous falloir de la patience pour nous renouveler si bien sûr la covid nous le permet pour l'instant.

(Deux personnes n'ont pu être présentes pour la photo)

## Montaut Demain

L'association Montaut Demain, Montaut Marche et un groupe de citoyens ont décidé de baliser des parcours pédestres autour de Montaut. Dans un premier temps, trois circuits seront fléchés, de 2, 6 et 7 kilomètres. Un petit guide sera édité et mis à disposition en mairie. Les personnes intéressées pour contribuer à l'ouverture de nouveaux parcours peuvent se faire connaître auprès de Montaut Demain ([montautdemain@gmail.com](mailto:montautdemain@gmail.com)) ou Montaut Marche (André Vinas 06 36 98 44 21) ou Charlie Koupper (06 29 58 24 36).

Olivier Ridet





## AAPPMA La Batbielhe

Nous finissons cette année 2021 par le renouvellement du Conseil d'Administration ainsi que la désignation des représentants de l'AAPPMA à la Fédération Départementale.

Sur le plan de la pêche, elle aura été contrastée compte tenu des conditions climatiques en particulier cet été. Le nombre de nos adhérents est en forte hausse (+ 11%), ce qui s'explique, je pense, par un

besoin de nature suite à la période que nous avons connu.

Il nous a été impossible cette année encore de faire la fête de la pêche, en raison des mesures qui nous ont été imposées par rapport à la pandémie. Nous avons quand même réalisé une journée découverte des milieux aquatiques fin juillet pour le centre aéré Pinocchio de Montaut. Espérons que la situation en 2022 nous permettra de reprendre nos actions auprès des jeunes.

Nous avons pu également, en cette fin d'année, réaliser une opération d'amélioration d'un ouvrage de franchissement sur le ruisseau du Milaa, affluent de l'Ouzom. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Président

Yves LOUROUSE

## Association des Parents d'Elèves

Après une longue période d'isolement suite à la crise sanitaire, l'APE a organisé en octobre une Garburade qui a réuni toutes les générations autour des Chanteurs de Montaut. Nous les remercions à nouveau pour cet agréable moment convivial. Nous remercions également les Marcheurs de Montaut pour la balade en forêt l'après midi avec les enfants ainsi que pour leur présence au repas.

En 2022, l'APE a pour projet :

- Janvier/Février : vente de gâteaux Bijou
- Avril : vente de gâteaux lors des élections ainsi qu'une chasse aux œufs
- Mai : vide grenier
- Juin : fête de l'école

Nous remercions ceux qui ont déjà participé et ceux qui participeront à nos divers événements pour nos enfants.

Le bureau de l'APE



# Vie associative

## Montaut Hand-Ball

Le club de hand de Montaut vous informe que la saison 2021/22 a débuté comme prévu avec une équipe de moins de 11 ans garçon en entente avec Coarraze, deux de moins de 13 ans, une de moins de 18 ans, et enfin une équipe sénior. Mais aussi deux équipes féminines en moins de 18 ans avec Coarraze et une sénior avec Asson.

La saison reprendra après les fêtes en janvier. Tous les membres du club, dirigeants et joueurs, se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour de nombreux matchs. On compte sur vous.

Michel Gentillet



## Montaut Marche

Plus nous ferons de pas, plus nous créerons de joie...  
A quelques enjambées de cette nouvelle année...  
meilleurs vœux, bonheur et santé.

Vous pouvez vous joindre à nous chaque jeudi à 14h  
place de l'église.

## Gy'Montaut

Le groupe de la bonne humeur du mardi et jeudi soir. Pour tous ceux qui souhaitent venir agrandir ce cercle, RV à la salle ces jours-là à 20h.



## Nouvelle installation professionnelle



**MICHELLE LAURENT**  
06.29.31.86.30

michelelaurent0@neuf.fr

- Dame de *compagnie*
- **Assistance** administrative
- **Conseils** au confort à domicile
- Visiteuse en **EHPAD**, Hôpital ...

## Nouvelle association

Afin de maintenir le lien entre l'histoire et le présent, l'association « Montaut Patrimoine Vivant » a été créée en juillet 2021. Elle a pour objet la connaissance du patrimoine environnemental et naturel, culturel, bâti et industriel de Montaut.

Les membres du bureau, en concertation avec ses adhérents, souhaitent proposer et organiser des événements et des activités afin de participer à la préservation et à la transmission de ces patrimoines.

Au mois de septembre, lors des journées du patrimoine, l'association a collaboré à la présentation de l'exposition sur la fabrication des chapelets et boutons en buis et corozo.

Pour Noël, des mounaques devraient voir le jour...

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association à l'adresse : [mpv6421@hotmail.com](mailto:mpv6421@hotmail.com)

Le bureau : Claudie Jouandou Ledin – Mirjam Holling – Nadine Bonnasse Gahot – Christelle Morand – Régine Herran – Nathalie Labarchède



Nous souhaitons mettre en avant la récolte de couvertures et autres, via l'action annuelle de la partie associative de Ohlala.

Cette action est menée chaque année depuis plus de quatre ans. Elle débute mi-octobre pour s'achever mi-mars.

Pour aider la maraude de Pau, nous récoltons différents articles (liste jointe en photo). Ainsi, la maraude peut économiser sur l'achat de ces produits et investir sur ses actions de liens sociaux, nourriture, accompagnement au quotidien et autres besoins pour les personnes qui sont sans abris et dorment dehors sur Pau et l'agglomération. La maraude est une antenne de la Croix Rouge, elle opère sur tout le 64. Le camion de la maraude sort tous les soirs et va à la rencontre des SDF, dimanches, jours fériés, qu'il pleuve, vente ou qu'il neige.

A Ohlala, en plus d'être lieu de récolte des boîtes solidaires de Noël (comme l'année dernière), nous relevons le dépôt de ces dons tous les dimanches, lors de l'école de pagaie, à l'accueil de Ohlala Eaux Vives et nous pouvons aussi nous déplacer pour les récupérer, il faut juste nous contacter par téléphone au 06 15 08 75 98.

Fanny & Yves d'Ohlala

- Couverture (pas de couette),
- Sac de couchages,
- Gants adulte
- Bonnets adulte
- Polaires adulte
- doudoune, parka ou anorak adulte
- Sac à dos mini30/40L
- Trousse de toilette et nécessaire
- Savon, brosse à dents, à cheveux...

Envoyez sms au 06 15 08 75 98

Possibilité de déposer directement à Ohlala Eaux Vives à Montaut tous les dimanches après midi pendant l'école de pagaie loisirs. Ou n'importe quand en semaine au 6, rue Vertaine (maison bénévole) à Pau.

colte d'octobre à mai sur les points fixes, le camion ne pourra se déplacer à partir de février "cause personnel" (demande d'informations complémentaires possible par message privé).



# Montaut au fil des mois



## Juillet 2021

Peindre en Bastides fut un succès et devrait être renouvelé en 2022.

## Août 2021

L'Ado'Bus vient régulièrement à Montaut. Profitez-en!

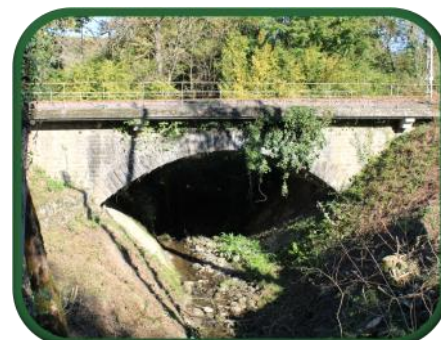


## Septembre 2021

L'ONF procède au nettoyage des abords de la voie ferrée par convention avec la SNCF.

## Octobre 2021

L'ouvrage enjambant le Siot, limite entre Montaut et Coarraze, est mis à jour.



## Novembre 2021

Concert de guitares organisé par l'Orchestre Symphonique des Pyrénées le 14 novembre à l'église.

## Décembre 2021

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Retrouvez toutes ces informations sur notre

site [www.montaut64.fr](http://www.montaut64.fr) et sur l'application IntraMuros

Contactez la Mairie au 05.59.71.93.57 ou par mail [mairie@montaut64.fr](mailto:mairie@montaut64.fr)

